

FICHE DE POSTE

Centre Hospitalier de BRIVE

Direction : DRM

Direction des ressources Matérielles

Service : Service Technique**Date de parution :****Adresse :**

Boulevard du Docteur Verlhac

19100 Brive-la-Gaillarde

Personne à contacter

Maximilien KOSTKA, coordonnateur de
maintenanceservices-techniques@ch-brive.fr**Téléphone :** 05.55.92.61.25**Ligne direct :** 05.55.92.61.08

Identification du poste

Monteur en installations Sanitaires et thermiques

Grade : Ouvrier Professionnel Qualifié ou Maître Ouvrier**Catégorie:** Personnels Techniques et Ouvriers

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le Centre Hospitalier de Brive est un établissement de santé de référence sur son territoire disposant des spécialités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique, il prend en charge les patients en soins de cancérologie, cardiologie, hémodialyse, pédiatrie, psychiatrie...

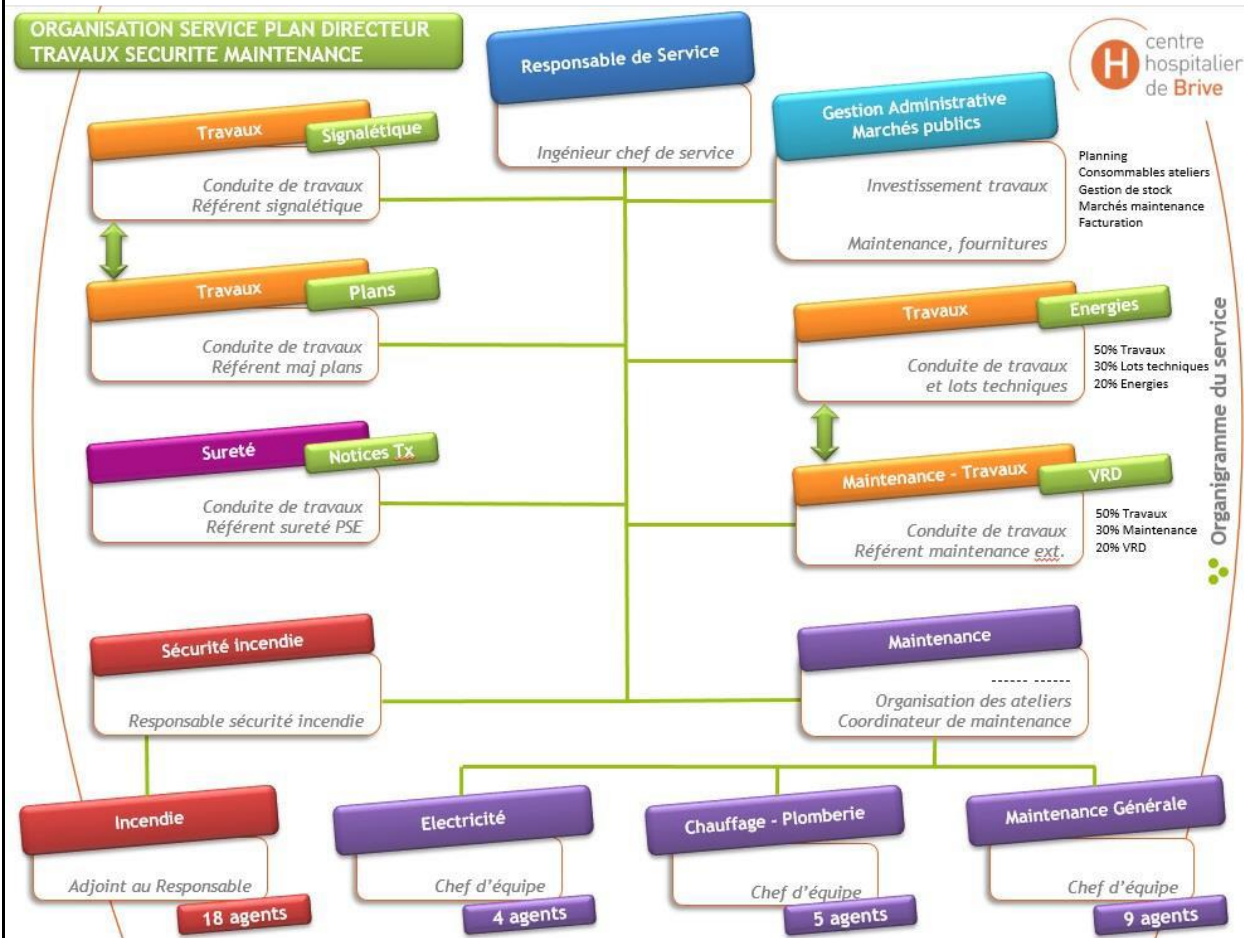
Plusieurs sites composent l'établissement :

- Le site principal : 10 Ha composé d'une quinzaine de bâtiments représentant 70 000 m² de surface plancher, pour les activités de plateau technique, hébergement, logistique et administratif.
- Le site Henri Laborit : correspond à l'activité de psychiatrie.
- Le site de Bel Air : EHPAD, pédopsychiatrie.
- Le site Saint Germain : Chirurgie, Endoscopie et Cabinets dentaires
- Plusieurs bâtiments localisés sur les villes de Brive, Tulle, Objat, Uzerche et Egletons pour des consultations médico-psychologique de l'adulte et de l'enfant.

2. PRESENTATION DU SERVICE

Le service regroupe l'ensemble des corps d'état technique permettant les études, la construction, la sécurité et la maintenance des bâtiments et installations techniques du Centre Hospitalier de Brive.

3. ORGANIGRAMME DU SERVICE



4. PRESENTATION DU SECTEUR MAINTENANCE

Le pôle maintenance technique du centre hospitalier de BRIVE est placé sous la responsabilité du Coordonnateur de maintenance et structuré de la façon suivante :

- 1 chef d'équipe « Electricité » et de 4 agents
- 1 chef d'équipe « Maintenance Générale », et 9 agents
- 1 chef d'équipe « Chauffage - Plomberie », et 5 agents

5. RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Direction, direction fonctionnelles, responsables de services, cadres des services de soins...
- CHSCT
- Services incendie, informatique, hygiène...
- Sociétés de contrôle et de maintenance des installations liées aux chauffages et à la plomberie.

Horaires de travail

08h00 – 15h38, temps du repas 0h30, inclus dans la journée de travail. Pour des raisons de continuité de service ces horaires peuvent être modifiés en 10h00 – 17h38.

Les contraintes du site peuvent ponctuellement modifier les horaires de travail avec des interventions en horaires décalés ou le week-end. Une astreinte est présente sur site la nuit et le week-end avec possibilité d'intégration à celle-ci.

Missions du poste

Missions Générales

- Maintenir les installations thermiques, climatiques et sanitaires ainsi que les équipements associés par la mise en œuvre de la politique de maintenance préventive et curative des installations.
- Réaliser et moderniser les installations de chauffage et de plomberie.
- Maintenir ponctuellement des installations de fluides médicaux

Missions Permanentes

- Diagnostic de pannes et remise en état de fonctionnement des installations (maintenance curative)
- Désinfection des réseaux sanitaires sur contamination légionelle et pseudomonas.
- Réalisation des opérations de maintenance préventive.
- Proposition de mise à jour des plans et des schémas des installations.
- Rédaction de protocoles de maintenance et de contrôle avec le personnel d'encadrement.
- Mise en conformité des installations et application des réglementations en vigueur.
- Réalisations d'installations et mise en place des équipements en relation avec les utilisateurs et les fournisseurs.
- Formation et conseil auprès des utilisateurs et de l'équipe technique.
- Saisir les bons de travaux dans le logiciel CARL

Missions Spécifiques

- Apporter sa compétence « maintenance » à des missions d'intérêt général ou institutionnelles.

Energies/Développement Durable

Assurer une prestation de performance énergétique en privilégiant :

- Le réglage optimal des organes de pilotage qu'il maintient,
- Une méthodologie d'exploitation en relation avec les objectifs définis par l'établissement.

Risques professionnels liés à l'activité

- Risques liés à l'activité en milieu hospitalier et en zones techniques (risque « amiante » notamment) identifiés dans le document unique et le DTA.

Mesures de prévention prises face à ces risques

- Consignes, notes, EPI, formations, etc.

Compétences requises

Formations et/ou Qualifications requises

- Titulaire du CAP, BEP ou BP (installateur thermique et sanitaire ou thermique et climatique) avec expérience, si possible en milieu hospitalier
- Esprit du travail en équipe,
- Sens des responsabilités,
- Esprit d'initiative

Formations-Qualifications à acquérir

- Habilitation électrique pour le site hospitalier.
- Connaissances en GTB
- Formation au risque Amiante - Procédure de consultation du DTA

Connaissances particulières

- Réseaux de chauffage et d'eau sanitaire appliqués à l'environnement et aux techniques hospitalières,
- Règles d'hygiène hospitalière,
- Techniques de soudure et de brasure.